



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 21 février 2011 à 19h

Étaient présents

M. Patrick Ballay, parent
Mme Nadia Veilleux, parent
M. Manuel Le Bris, parent
Mme Roxanne Gratton, ens.
Mme Marlène Savard, orthophoniste

Mme France-Carole Duchesneau, parent
M. José-N. Blondin-Doucet, parent
Mme Chantal Poirier, ens.
Mme Caroline Joannisse, ens.

Étaient absents

M. Pascal Rheault, parent, président
Mme Chantal Monette, T.S.G.
Mme Marie-Claude Simard, ens.
Mme Bosjana Todic, représentante de la communauté (Action-Quartiers)

La directrice, Mme Claudette Séguin assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Rheault, Mme Séguin constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Elle demande des propositions afin de désigner un parent qui présidera la rencontre.

M. Manuel Le Bris propose que M. Patrick Ballay agisse comme président pour la rencontre du 21 avril 2011.

La proposition est appuyée par Mme Roxanne Gratton.

CÉ-10-11-23

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marlène Savard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est appuyée par M. Patrick Ballay.

CÉ-10-11-24

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2011

Mme France-Carol Duchesneau propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2011.

La proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

CÉ-10-11-25

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 17 janvier 2011

Point 4.2 Applications pédagogiques de l'ordinateur

Mme Séguin remet aux membres un document faisant état des apprentissages à réaliser par les élèves des divers niveaux lors des périodes d'informatique prévues à l'horaire.

Point 4.3 Activités récompenses : jeux électroniques

Les enseignants informent les autres membres du Conseil d'établissement des périodes d'utilisation des jeux électroniques. Ces jeux sont autorisés uniquement lors d'activités récompenses. On suggère de promouvoir aussi d'autres formes d'activités récompenses.

2. Décisions et dossiers

2.1 Grilles-matières 2011-2012

Considérant les cibles identifiées lors de la préparation de la convention de gestion ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Conseil des enseignants ;

M. José-N. Blondin-Doucet propose d'approuver la grille-matières 2011-2012 telle que présentée.

La proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

CÉ-10-11-26

Adoptée à l'unanimité

2.2 Appel d'offres : Service de traiteur

Mme Séguin informe les membres qu'il y aura appel d'offres pour déterminer qui assurera le service de traiteur l'an prochain.

Les membres insistent sur l'importance de prioriser l'achat local et les produits biologiques.

2.3 Projet éducatif : Suivi

Un document faisant état des résultats des sondages distribués aux élèves, aux parents et aux membres du personnel est remis aux membres.

Mme Nadia Veilleux, membre du sous-comité, informe les membres du déroulement de la dernière rencontre.

2.4 Critères de sélection : directeur ou directrice de l'école

Considérant la possibilité que la directrice actuelle prenne sa retraite dans les prochains mois ;

Considérant l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui précise que le Conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice d'école ;

Considérant la demande du directeur général de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais à cet effet ;

M. Patrick Ballay propose que les critères de sélection d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice à l'école du Lac-des-Fées soient les suivants et qu'ils soient acheminés au directeur général.

- Reconnaissance du professionnalisme du personnel;
- Expérience d'enseignement au primaire;
- Connaissance de la clientèle EHDAA et des procédures en lien avec cette clientèle;
- Volonté d'assurer la continuité des projets existants et la mise en œuvre du projet éducatif, du plan de réussite et de la convention de gestion;
- Leadership pédagogique : ouverture aux innovations, capacité de mettre en place des moyens facilitateurs pour le personnel dans le but d'atteindre la réussite pour les élèves;
- Capacité de maintenir les liens avec les partenaires du milieu;
- Souci d'être à l'écoute des élèves, du personnel, des parents et de la communauté;
- Capable de prendre des décisions administratives en priorisant le bien-être des élèves.

La proposition est appuyée par Mme Roxanne Gratton.

CÉ-10-11-27

Adoptée à l'unanimité

2.5 Congrès FCPQ

Les documents seront acheminés aux membres par courriel lorsqu'ils seront disponibles.

2.6 Activité de reconnaissance pour les bénévoles et Prix du bénévole

L'activité de reconnaissance des bénévoles aura lieu lors du BBQ de fin d'année.

Mme Séguin demande aux membres de faire des propositions pour le bénévole de l'année.

Mme Roxanne Gratton propose que Mme France Bélanger soit nommée bénévole de l'année et qu'on souligne sa contribution aux activités d'arts et culture à l'école. À chaque mois, Mme Bélanger compile les commandes de produits équitables et prépare les livraisons. Cette campagne de financement nous permet de défrayer les coûts occasionnés par la visite d'auteurs ou d'artistes à l'école ainsi que de faire l'achat de matériel pour réaliser des projets artistiques.

La proposition est appuyée par M. Patrick Ballay.

CÉ-10-11-28

Adoptée à l'unanimité

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

M. Le Bris nous fait part des divers points traités à la dernière rencontre du Comité de parents.

Le retour de consultation sur le cadre budgétaire a été fixé à la fin mars.

Les membres ont fait part de leurs commentaires sur la Politique sur la langue française.

Il nous informe qu'une consultation est actuellement en cours auprès des membres du Comité de parents au sujet de modifications proposées à la Politique sur l'encadrement et la surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire et à la Politique des contributions financières exigées des parents et des élèves.

Afin d'harmoniser les frais chargés aux parents des dîneurs (marcheurs et transportés), la CSPO propose de demander au Comité exécutif de retirer des mains des Conseils d'établissement le pouvoir de fixer annuellement les dits frais. Le Comité exécutif deviendrait l'instance décisionnelle en la matière.

Situation actuelle à l'École du Lac-des-Fées:

- Dîneurs transportés : 65\$ de la CSPO + 40\$ facturés aux parents (sous la moyenne)
- Dîneurs marcheurs : 225\$ facturés aux parents (dans la moyenne)
- Afin de prévenir la violence et l'intimidation et en lien avec notre projet éducatif (animation d'activités), l'école applique actuellement les ratios surveillant/élèves suivants : 1/20 en préscolaire et 1ère année et 1/30 de la 2e à la 6e année, tout en gardant sous ou dans la moyenne les frais facturés aux parents.

Impacts envisagés pour l'école du Lac-des-Fées:

- Les ratios proposés par la CSPO de 1/40 pour le 1er cycle et de 1/50 par la suite signifient une perte de qualité de service pour nous et mettent en danger certains acquis (ex.: prévention de la violence). De plus, il faut s'attendre à ce que les frais facturés aux parents soient plus élevés que ceux actuels. Donc, une perte de service à un coût plus élevé.
- Les changements proposés ont le potentiel de nuire à la mise en oeuvre par notre Conseil d'établissement et notre école de notre projet éducatif.

Madame France-Carole Duchesneau propose que

- M. Manuel Le Bris fasse part aux membres du Comité de parents de nos préoccupations quant à aux impacts d'une diminution du nombre de surveillants pour nos élèves dîneurs sur les moyens mis en place afin d'offrir à nos élèves un milieu sain et sécuritaire et ce, à un coût qui risque d'être supérieur au coût actuel ;
- Que des mesures soient prévues pour protéger nos ratios actuels et que ces mesures soient spécifiées dans la Politique afin que les Conseils d'établissement et les écoles ayant mis en place des mesures bénéfiques pour nos élèves dans le passé ne se trouvent maintenant pénalisés;
- Que la Commission scolaire soit avisée que les membres du Conseil d'établissement sont très préoccupés par le fait que sous le couvert de la recherche de l'équité, les changements proposés constituent une perte du pouvoir de décision et d'autonomie des Conseils d'établissement.

La proposition est appuyée par Madame Nadia Veilleux.

CÉ-10-11-29

Adoptée à l'unanimité

3.2 Rapport – comité de financement

Une rencontre du sous-comité est prévue en avril.

3.3 Rapport - comité EHDAA

Mme Boisvert a préparé un rapport qui a été acheminé aux membres.

3.4 Rapport – comité de l'environnement

Aucune rencontre n'a eu lieu.

3.5 Rapport du personnel

Mme Séguin fait état des activités ayant eu lieu depuis février.

4. Autres questions

Aucun point n'a été ajouté.

5. Levée de la séance

Mme Caroline Joannisse propose la levée de la séance à 21 h 15. La prochaine réunion aura lieu le lundi 18 avril 2011 à 19h.

CÉ-10-11-30

Adoptée à l'unanimité

Le président

La directrice

M. Patrick Ballay
En remplacement de M. Pascal Rheault

Mme Claudette Séguin